

ARRÊTÉ N° 2023_223

ÉVOLUTION DE LA MISSION INNOVATION TERRITORIALE ET DE LA MISSION TRANSFORMATION DE L'ADMINISTRATION, ET CRÉATION DE LA DIRECTION INNOVATION ET TRANSFORMATION

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental n°2019-565 relatif à la transformation du pôle pilotage, ressources humaines, diversité en pôle ressources humaines et modernisation ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental n° 2021-271 du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services du Département ;

Vu le rapport de présentation concernant la création de la Direction de l'innovation et de la transformation ;

Vu les avis émis par le collège des représentants du personnel et par le collège des représentants de la Collectivité lors de la séance du Comité social territorial du 2 juin 2023 ;

Considérant que la Mission transformation de l'administration et la Mission innovation territoriale ont été créées lors de création du pôle ressources humaines et modernisation ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Il est procédé à la création de la direction de l'innovation et de la transformation selon l'organigramme annexé.

ARTICLE 2. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

ARTICLE 3. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *recueil des actes administratifs du Département*.

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

ID : 093-229300082-20230629-2023_223-AR



Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le